

Dynamiques Socio-Economiques de l'Adoption de la Culture de l'Anacarde en Milieu Rural Ivoirien : Cas de la Sous-Préfecture de Languibonou

[Socio-Economic Dynamics of the Adoption of Cashew Farming in Ivorian Rural Area: Case of the Languibonou Sub-Prefecture]

KOUASSI Koffi Moïse¹ and KOUAKOU Loukou Severin²

¹Doctorant en sociologie

Université Alassane Ouattara, Bouaké

²Doctorant en sociologie

Université Alassane Ouattara, Bouaké



Résumé – La culture de l'anacarde en Côte d'Ivoire occupe une place importante dans l'économie rurale. Depuis les politiques de valorisation de cette culture, elle se présente comme la culture traditionnelle pour les populations du centre et du nord à la substitution du vivrier et du maraîcher. Tout en privilégiant l'approche mixte, l'étude a mobilisé la recherche documentaire, un questionnaire et un guide d'entretien pour la collecte des données sur le terrain. La théorie du changement social et celle de l'acteur stratégique ont servi de fondement théorique à l'analyse des données. Comme résultat, on retient que malgré les contraintes du marché liées aux fluctuations des prix bord-champ, l'anacarde fournit des revenus importants aux paysans et contribue au développement local à travers la création d'emplois directs et indirects. Face aux contraintes du marché, ils développent des stratégies d'extension des surfaces dans le but d'accroître leur production agricole. Celles-ci servent de stratégie de captation du foncier et constitue une menace pour l'économie alimentaire.

Mots clés – Agriculture, Anacarde, Paysan, Changement Socio-économique, Développement Local

Abstract – the cultivation of cashews in the Ivory Coast occupies an important place in the rural economy. Since the promotion policies of this culture, it presents itself as the traditional culture for the populations of the center and north in the substitution of the food crop and the market gardener. While favoring the mixed approach, the study mobilized documentary research, a questionnaire and an interview guide for collecting data in the field. the theory of social change and that of strategic actor served as the theoretical basis for the analysis of the data. As a result, we note that despite the market constraints linked to price fluctuations on the field, the cashew nut provides significant income to farmers and contributes to local development through the creation of direct and indirect jobs. Faced with market constraints, they are developing land extension strategies in order to increase their agricultural production. These serve as a land capture strategy and pose a threat to the food economy.

Keywords – Agriculture, Cashew, Peasant, Economic Change, Local development

I. INTRODUCTION

Au lendemain de l'indépendance, la Côte d'Ivoire va choisir d'asseoir son développement économique et son rayonnement international sur ses ressources agricoles. Elle va dès lors s'engager dans une politique de valorisation de l'agriculture de plantation. Ces premières initiatives vont rester favorables au sud et à l'ouest forestier. Avec la profondeur des sols et du climat humide, les cultures du café, du cacao, de l'hévéa et du palmier à huile furent promues dans ces zones par les politiques nationales comme principales cultures de rente du pays. Il s'agit en effet d'un héritage colonial qui s'est poursuivi par une promotion volontariste de l'État ivoirien. Cette inégalité territoriale créée au départ, va pousser les paysans du centre et du nord à migrer en basse-côte pour ces cultures de rente du pays ; surtout avec les prix intéressants du binôme café-cacao et son intérêt sur le marché international.

Si dans le milieu forestier les paysans disposent d'une gamme variée de cultures de rente aux revenus élevés, les cultures commerciales de la région savanicole à savoir : le coton, le vivrier et le maraîcher restent peu dynamiques en termes de rentabilité financière. Face à cette disparité économique, la seule alternative qui se présente aux paysans du centre et du nord est d'étendre leur superficie dans le but d'obtenir un surplus financier. Cette stratégie dévoreuse d'espace et reposant sur des itinéraires techniques traditionnels (agriculture sur brûlis, abattage des arbres, etc.) contribue significativement à la destruction du couvert végétal. Sous la menace des contraintes environnementales liées à la dégradation des conditions bioclimatiques et aux facteurs anthropiques par cette agriculture extensive, l'État dans sa volonté d'encourager le reboisement va solliciter l'aide de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) et la Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI). C'est dans ce contexte que ces deux sociétés d'État vont œuvrer pour l'amélioration du couvert végétal par la mise en place des premières plantations d'anacarde entre 1959 et 1960. Progressivement, cette culture conçue pour le reboisement va produire la 'noix de cajou' ; objet d'échange économique. Avec une demande de plus en plus forte sur le marché international, la valorisation de l'anacarde va se présenter aux autorités ivoiriennes comme une politique de diversification des cultures de rente ; surtout avec les prix intéressants orchestrés ces dernières décennies. Le prix au kilo est passé de 200 FCFA en 2002 à 300 FCFA en 2003 puis de 400 FCFA en 2011 à 500 FCFA en 2019. Cette culture va ainsi redonner l'espoir aux paysans du centre et du

nord dont leur principale attente était de trouver une culture rentable à l'image du binôme café-cacao du sud et l'ouest forestier. Avec d'importants flux financiers qu'elle génère, elle suscite d'avantage un grand intérêt au sein de la paysannerie. Comment cette culture conçue au départ pour l'amélioration de l'écosystème impacte-t-elle la situation socio-économique des producteurs ruraux ? En d'autres termes, quel est le contexte de l'adoption de la culture de l'anacarde en Côte d'Ivoire ? Quels sont les changements socio-économiques induits par cette principale culture dans ce milieu ? Comment cette activité impacte-t-elle l'environnement local concerné par l'étude ?

Il est question à travers cette étude d'identifier puis expliquer les changements socio-économiques de cette culture dans le milieu concerné par l'étude. De façon spécifique, il est s'agit de présenter le contexte de l'adoption de la culture de l'anacarde en Côte d'Ivoire ; d'analyser les changements socio-économiques induits par cette culture dans ce milieu et enfin d'identifier les impacts de cette activité sur l'environnement local concerné par l'étude.

II. MÉTHODOLOGIE

Menée en août 2019, l'enquête de terrain a été réalisée à travers les villages de Languibonou, Assinze et Kondehinou dans la sous-préfecture de Languibonou. Elle se propose de mener une réflexion sociologique sur les impacts socio-économiques de la culture de l'anacarde dans ladite sous-préfecture. À l'occasion, l'approche mixte a été privilégiée. L'étude est axée sur la recherche documentaire ; un questionnaire et un guide d'entretien. Sur la base d'une population mère estimée à 562 producteurs, l'échantillon quantitatif a été déterminé selon la formule suivante :

$$n = \frac{t^2 \times P(1-P) \times N}{t^2 \times P(1-P) + (N-1) \times \gamma^2}$$

- n= Taille de l'échantillon
- N= Taille de la population cible (N= 562)
- P= Seuil de confiance garantie (0,5)
- t²= Intervalle de confiance (95% soit t²=1,96)
- y= Marge d'erreur dans l'échantillon (5%) (Rea L.M. et al. 1997)

Par application numérique, nous avons :

$$n = \frac{1,96^2 \times 0,5(1 - 0,5) \times 562}{1,96^2 \times 0,5(1 - 0,5) + (562 - 1) \times 0,05^2} = 67,44 \text{ soit un total de 67 personnes}$$

Dans le cadre de l'enquête quantitative, le choix des enquêtés repose sur l'échantillon probabiliste. Quant à

l'échantillon qualitatif, il fut obtenu par la technique de saturation. Cette technique nous a permis d'interroger sans tri les producteurs d'anacarde jusqu'à ce que nous atteignions le seuil de saturation de l'information. La technique par saturation nous a permis de limiter l'enquête autour d'un échantillon composé de vingt-quatre (24) personnes.

Les données quantitatives collectées ont fait l'objet d'un traitement informatique à l'aide du logiciel Excel ; alors que celles qualitatives ont reposé sur une analyse du contenu.

III. ANCRAGE THEORIQUE

Cette étude repose sur la théorie du changement social adapté au modèle théorique de ROCHER G. (1968), et celle de l'acteur stratégique tel que développé par CROZIER M. et FRIEDBERG F (1977). La première stipule que « *le changement social est toutes transformations observables et vérifiables dans le temps qui affectent d'une manière qui n'est pas provisoire la structure ou le fonctionnement d'une collectivité et qui en modifie le cours de son histoire* ». Elle permet de comprendre que les dynamiques sociales et économiques induites par cette culture dans l'environnement des producteurs justifient en partie leur intérêt pour sa pratique. Quant à l'acteur stratégique, elle permet de comprendre que l'extension des surfaces cultivées par les producteurs repose sur les stratégies de captation du foncier.

IV. RESULTATS

1. Le contexte de l'adoption de la culture de l'anacarde en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, les politiques agricoles et environnementales ont véritablement pris forme au lendemain de l'indépendance. Ainsi, au cours des années 1960, un programme de reboisement des savanes du centre et du nord du pays est envisagé et initié par le gouvernement ivoirien au nom d'une politique de conservation du sol. En effet, si le choix du gouvernement repose sur ces zones, c'est parce qu'elles restent peu boisées et subissent en raison d'un système de culture extensive, une destruction très avancée du couvert arboré. Les paysans de ce milieu optaient pour un système de production qui repose sur des défrichements extensifs et une agriculture sur brûlis. Pourtant, la plupart des sols de ces zones sont relativement pauvres et empêchent la reconstitution naturelle d'un couvert végétal. Dans un tel contexte, le reboisement visait deux objectifs. Dans un premier temps, il a s'agit de ramener les sols à des conditions normales et restaurer leur capacité de production. Ensuite, il importait de lutter contre la dégradation du couvert végétal tout en créant un paysage

forestier propice à ce milieu. Toutefois, compte tenu de la qualité des sols, il fallait recourir à des cultures qui peuvent non seulement résister sur les sols pauvres, mais également celles capables de résister à l'érosion des sols. L'anacardier représentait à cet égard ces caractéristiques incontestables (KOFFI Y.J.J. 2007).

C'est dans ce contexte que la culture de l'anacarde va faire son apparition dans le nord du pays à travers un vaste programme de reforestation et d'amélioration des sols entre 1959 et 1960 par la SODEFOR et la SATMACI. Elles ont réussi à transformer 1 401 hectares de savane en plantation d'anacarde à travers une méthode de culture sous contrat avec les paysans. À partir de 1972, les vergers avaient été confiés à la SODEFOR et ensuite proposés aux communautés villageoises qui refusèrent de prendre la charge ; s'estimant incapables de les entretenir. Ainsi, à partir de l'année 1972, la culture va connaître une promotion suite à la création de la Société de Valorisation de l'Anacarde du Nord (SOVANORD) suivie de l'Anacarde Industrie de Côte d'Ivoire (AICI) en 1975. Malgré sa tournure économique, elle fut très peu adoptée par les paysans. En outre, par manque de promotion, la filière anacarde va connaître un passage à vide, marqué par la fermeture de ces structures. À partir de 1990, le marché de l'anacarde va commencer à se développer discrètement sous l'impulsion des libanais et indiens et cela à valu un taux d'exportation d'environ 10 080 et 16 662 tonnes de noix de cajou en 1992 et en 1993 (ARECA, 2006) pour 80 FCFA/kg le prix bord-champ. Progressivement les paysans vont s'intéresser à cette culture qui représente les caractéristiques importantes à l'image du binôme café-cacao de la région forestière. Les propos de KANGA (producteur d'anacarde à Languibonou) sont illustratifs

« Avant, anacarde se payait pas bien hein, nos parents qui avaient les premiers champs là vendaient une boîte de tomate à 50 FCFA. Mais comme maintenant le prix a augmenté, nous tous on est en train de faire ça ici ; ça représente notre cacao ici. »

La visée économique de l'anacarde a donc pris le dessus de l'objectif écologique à partir des années 1990 où les paysans ruraux ont commencé à s'adonner à cette culture. Aujourd'hui donc, l'anacarde représente la culture traditionnelle de la région de savane et induit dans ce milieu un changement social et économique de plus en plus important.

2. Des changements socio-économiques induits par la culture de l'anacarde

Le monde rural n'est pas fermé au changement social et économique. Dans ce milieu, la culture de l'anacarde constitue une économie remarquable et contribue fortement à la construction d'une identité sociale.

2.1 L'anacarde, une économie remarquable malgré les contraintes du marché

L'importance économique de la culture de l'anacarde a introduit dans la pratique agricole paysanne un changement important. Il faut préciser que dans le milieu rural concerné, l'anacarde représente leur principale culture à la substitution du vivrier et du maraîcher dont les revenus sont jugés faibles selon la perception des paysans. Néanmoins, l'anacarde est planté en association avec les vivriers qui assurent la subsistance des producteurs et leur fournit des revenus supplémentaires. Avec un progressif retrait ou diminution de

certaines spéculations vivrières à partir de la troisième année, l'anacarde occupe à elle seule la terre à partir de la cinquième année. C'est l'explication que donne AKA (productrice d'anacarde à Assinze).

« Avant, on dépendait des cultures vivrières ; mais aujourd'hui, avec les prix de l'anacarde là on voit que ça donne beaucoup d'argent par rapport à ces cultures là. Donc dans les plantations d'igname qu'on fait chaque année, on plante anacarde dedans pour avoir des grands champs ».

Au vu des prix intéressants de la noix de cajou, l'alternative la plus objective pour le paysan est d'étendre ces surfaces. Celle-ci répond à un objectif d'accroissement de la production. Aujourd'hui, cette culture occupe de très grandes superficies dans le milieu savanicole, notamment dans la zone où la présente étude a été réalisée. La figure ci-dessous fait ressortir la superficie détenue par les producteurs dans ce milieu.

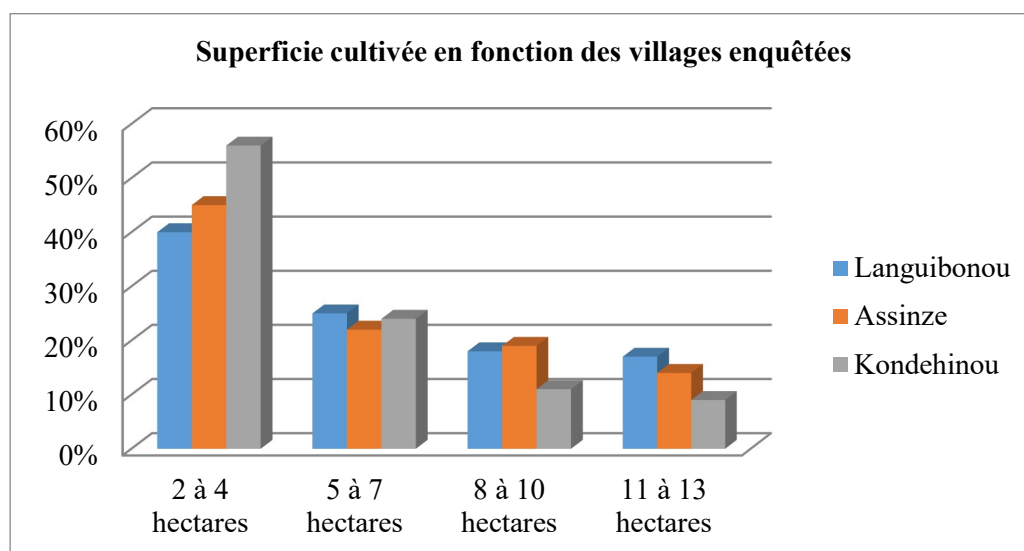


Figure 1 : superficie détenue par les producteurs anacarde en fonction des villages enquêtés
Source : Auteur, enquête 2019

L'enquête révèle que la superficie moyenne détenue par les producteurs s'élève à cinq (5) hectares. De façon spécifique, on compte respectivement 40% de producteurs dont la superficie se situe entre 2 et 4 hectares, 25% pour ceux qui cultivent entre 5 et 7 hectares et 17% produisant de 11 à 13 hectares pour le village de Languibonou. Au niveau d'Assinze, c'est 45% qui produisent entre 2 et 4 hectares, 22% entre 5 et 7 hectares et 14% entre 11 et 13 hectares. Quant au village de Kondehinou, les producteurs dont la superficie se situe entre 2 et 4 hectares sont estimés à 56%,

ceux qui produisent entre 5 et 7 hectares sont estimés à 24% et 9% de cette population produit entre 11 et 13 hectares.

L'extension des surfaces cultivées pour la culture de l'anacarde repose sur une principale raison : les fortes valeurs marchandes qu'elle procure. Dans ce milieu, les paysans sont confrontés sans heurt à une instabilité des prix bord-champ. Ces fluctuations des prix orchestrés chaque année sur le marché local sont une raison qui pousse les producteurs à étendre d'avantage leur superficie de production. C'est le point de vue de YAO N (planteur d'anacarde à Assinze) :

« Si on fait des grands champs d'anacarde ici c'est pour avoir beaucoup d'argent. Avec les grands champs, même si ils ont payé ton anacarde là à 150 FCFA, et que tu as une tonne, ça te fait facilement 150 000 FCFA »

Dans les localités concernées par l'étude, un hectare d'anacardier produit en moyenne 450 kg. Ainsi, au cours de la campagne de 2019, le prix bord-champs a été fixé à 500 FCFA le kilo. Comme dans toutes les campagnes, le prix bord-champ connaît une tendance baissière au cours de la traite. Les producteurs d'anacarde de la sous-préfecture de Languibonou n'échappent pas à cette donne. Dans ce milieu, le prix a varié de 500 FCFA à 250 FCFA pendant la campagne de 2019. Ce qui permet aux producteurs qui détiennent une production de 5 hectares de percevoir un revenu brut annuel de 562 500 FCFA. Malgré cette mévente de la noix de cajou, certains producteurs comme Grégoire (producteur anacarde à Languibonou) s'estiment heureux de la marge économique qu'ils perçoivent :

« Vous savez, cette année, ils ont payé anacarde là à 250 FCFA ici. C'est vrai le prix de l'État n'est pas respecté, mais ça permet aux grands planteurs d'avoir assez d'argent. Si avant ou on payait à 50 FCFA les gens ont eu le courage de cultivé ce n'est pas aujourd'hui ou on paye à 250 FCFA là qu'on va pas le faire. En tout cas moi j'ai un grand champ et j'ai produit trois tonnes et demie cette année. Vous voyez ce que ça fait non ? »

Pour BOUSSOU (producteur d'anacarde à Assinze) :

« Si de 50 FCFA on est arrivé aujourd'hui à 250 FCFA, on sait que dans les années à venir, ils vont payer bien anacarde là. C'est même chose là on a vu dans cacao là. Demain même si on est plus en vie, nos enfants vont bénéficier ».

L'extension des surfaces cultivées repose ainsi sur l'assurance que les producteurs se font des changements économiques susceptibles de s'opérer au fil du temps dans l'économie anacardière à l'image du cacao du milieu forestier. Si malgré les contraintes du marché les producteurs sont de plus en plus motivés à la pratique de la culture de l'anacarde, c'est parce qu'elle leur confère le statut de planteur qui est une profonde aspiration chez le paysan et contribue à la construction d'une identité sociale de plus en plus convoitée.

2.2 Une contribution à la construction d'une identité sociale convoitée

L'importance accordée à la culture de l'anacarde par les paysans de la sous-préfecture de Languibonou ne réside pas uniquement des revenus importants qu'elle génère. Elle repose également sur le changement du statut social qu'elle permet et occupe de ce fait une place stratégique dans la vie des paysans qui la pratique. Déjà cette culture attribue au producteur le statut de planteur qui est pour lui une profonde aspiration. Dans toute société humaine en effet, tout individu n'exerçant aucun métier est sans statut social valide. Dans le cas échéant, celui-ci est livré dans son milieu à toute sorte de critiques et se présente comme sujet de dénigrement. Cette culture vient donc redonner un sens à l'existence des paysans qui l'adopte et leur permet d'avoir une bonne réputation, d'être utile aux yeux de leur proche comme le souligne YAO N. :

« Quand les gens nous voient au village ici, ils nous dénigrent. Pourtant on ne se plaint pas ici hein ! On s'en sort de notre manière et on est fier de cela. C'est dans ça on gagne le respect de nos enfants et de nos frères qui sont en ville. »

La culture de l'anacarde permet ainsi aux paysans qui la pratiquent de se positionner et d'asseoir leur statut de leader au sein de la communauté et surtout dans leur milieu familial. Cette activité qui développe chez le producteur sa capacité de faire face aux difficultés du ménage se présente comme le garant de son autorité familiale. En effet, la première condition pour asseoir son autorité au sein de sa famille est bien sûr d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de cette famille. Au risque de la perdre, cette autorité familiale mérite d'être entretenue, car, on ne peut répondre aux besoins de la famille que si l'individu exerce une activité. L'anacarde se présente dans ce contexte comme une culture qui assure l'entretien de l'autorité familiale des paysans qui la pratiquent. En plus de cela, elle contribue à la recomposition et à l'amélioration des rapports sociaux comme le pense YOBOUET K. (producteur d'anacarde à Kondehinou)

« Avant, j'étais mal vu par les gens ici. Ils m'ont traité de tous les noms ici. D'autres même mon insulté en disant que je ne vaux rien et que je suis paresseux. Mais depuis j'ai commencé anacarde là ils ont vu qu'ils avaient tort. Aujourd'hui, ces mêmes qui m'on insulté viennent prendre crédit avec moi »

En outre, cette culture permet de briser les disparités sociales et économiques existantes entre les paysans du

milieu de savane, jadis impliqué à l'agriculture vivrière et ceux de la région forestière. Elle hisse désormais le paysan du centre et du nord au même niveau que le producteur de cacao et entraîne une relative concurrence entre les acteurs qui composent ce milieu. C'est ce que KOUAKOU (producteur anacarde à Languibonou)

« Avant on enviait les planteurs de cacao. Ils étaient les seuls à pouvoir construire maison ici. Mais aujourd'hui, nous tous on est même chose. On ne peut même plus savoir qui est planteur d'anacarde et qui est planteur de cacao ici. Tout le monde peut construire maison désormais ».

Où encore :

« Chez nous ici, il y a des producteurs de cacao qui ne peuvent même pas rivaliser avec certains producteurs d'anacarde que je connais bien. Pendant la traite, ils récoltent des tonnes de noix de cajou et ils ont de grandes réalisations ici et ailleurs je pense que c'est pour ça les planteurs de cacao sont en train de faire anacarde aussi là ». (Extrait de l'interview réalisé avec Grégoire).

L'anacarde est donc une culture qui assure la stabilité sociale et économique et contribue sans heurt à la construction d'une identité sociale de plus en plus convoitée. Elle a favorisé la reconversion de certains producteurs de cacao en planteur d'anacarde. Aujourd'hui, à travers les importants flux financiers qu'elle génère, cette culture entraîne la recomposition des relations sociales par l'implication de certains producteurs à la prise de décision locale parce que :

« Quand tu as l'argent là, on voit ton importance ; on te demande de l'aide. Même quand tu n'es pas là, on t'attend ou on t'appelle en cas de décision à prendre ». (Entretien réalisé avec ATTOUMGBRE producteur d'anacarde à Kondehinou).

À travers ce propos, on comprend que la culture de l'anacarde est un facteur d'insertion sociale à travers l'intégration de l'individu à la prise de décision dans son milieu local. En plus de l'autorité familiale, cette culture confère au producteur des postes de responsabilités au sein de la société.

Par ailleurs, si la culture de l'anacarde permet aux paysans ivoiriens notamment ceux de Languibonou, Assinze et Kondehinou de construire une identité sociale de plus en plus convoitée, elle contribue d'une manière générale à la modification de leur environnement local.

3. Des impacts de la culture de l'anacarde sur l'environnement local

La culture de l'anacarde exerce des impacts non négligeables sur l'environnement local concerné par l'étude. C'est une activité génératrice d'emploi, de consolidation des relations sociales et se présente comme un moteur de développement local.

3.1 Une activité créatrice d'emploi et de consolidation des relations sociales

La culture de l'anacarde offre des opportunités d'emploi direct aux jeunes et femmes du monde rural ivoirien. Dans ce milieu en effet, les cadets et les femmes constituent les groupes les plus vulnérables du fait de leur faible pouvoir de décision. L'enquête de terrain nous relève que cette culture insère 16% de femme et 27% de jeune. Il convient de préciser que dans la société Akan notamment chez les Baoulé¹, le pouvoir central est géré par les aînés sociaux. Dans ces conditions, les jeunes et les femmes rencontrent de véritables difficultés d'accès au foncier. Cette disparité a longtemps engendré un bouleversement social et économique au sein de cette population vulnérable. Aujourd'hui, la culture de l'anacarde se présente pour ces populations comme une rupture avec ces disparités sociales et économiques d'autant plus qu'elle emploie une variété de main-d'œuvre constituée de jeunes et femmes. Elle a engendré des mutations importantes au sein des communautés rurales et a élevé certains jeunes au rang de producteur par un système de métayage. Dans ce système où la gestion et le contrôle du verger sont assurés par le métayer, celui-ci perçoit un revenu proportionnel au tiers du revenu de la production. Ce système de transfert du verger à un actif est localement connu sous l'assertion de « *aboussan*² » et est généralement pratiqué par les aînés sociaux dont leur force de travail est relativement réduite. C'est d'ailleurs ce que BOUSSOU nous fait comprendre :

« Mon champ est grand et mon âge ne me permet plus de travailler dedans comme avant. Et puis tous mes enfants sont en ville là-bas pour faire

¹ L'étude s'est déroulée dans des localités où le groupe ethnique Baoulé représente l'origine culturelle des populations.

² La configuration « 'aboussan' » est un système de métayage dans lequel le contractuel s'approprie les un tiers du revenu et les deux tiers sont destinés au propriétaire.

école. C'est tout ça qui fait que j'ai donné mon champ en aboussan là. Je ne travaille plus dedans, mais quand on vend anacarde là je gagne encore de l'argent. »

L'on constate qu'en plus de procurer des revenus au détenteur du verger, la configuration aboussan octroie des revenus importants aux métayers. Dans les zones couvertes par la présente étude, notre enquête a révélé que 1 hectare d'anacardier produit en moyenne 450 kg. Ainsi, au cours de la campagne de 2019 le prix bord-champ de l'anacarde a été fixé à 500 FCFA le kilo, mais a basculé à 250 FCFA dans les localités concernées par l'étude. Ceci permet à un métayer qui dispose d'un verger de 5 hectares de percevoir 1 875 000 FCFA comme revenu brut pendant la traite.

Parlant de système de métayage, la culture de l'anacarde n'exclut pas totalement les femmes. Si dans la sous-préfecture de Languibonou les femmes ont difficilement accès à la terre pour la pratique de la culture de l'anacarde, celles-ci demeurent les principales actrices intervenant pendant la récolte des noix de cajou. Pour elles, cette culture se présente comme un espoir, car elle leur permet de diversifier leur source de revenus et de booster en conséquence leur pouvoir d'achat. Même si l'agriculture constitue leur principale activité économique, leur économie était au départ liée à une forte dépendance de la production vivrière et maraîchère. Aujourd'hui donc, l'essor de la culture de l'anacarde a apporté de réelles modifications dans le quotidien des femmes et place certaines d'entre elles au même rang que les producteurs potentiels. C'est ce que Madeleine (agricultrice à Kondehinou) nous fait comprendre lorsqu'elle évoque que :

« Chez nous ici, il ya des hommes qui on des grands champs et quand c'est le temps de ramasser anacarde là ils n'arrivent pas à le faire. En tout cas moi je n'ai pas champ d'anacarde hein ! Mais chaque année, je vends anacarde comme si moi-même je produisais. Souvent même je gagne beaucoup que certains producteurs même (rire...). Chaque jour, je vais dans champs des gens pour ramasser et si j'ai pu ramasser trois bassines, je gagne une bassine. Dans ça là, j'ai eu au moins cinq sacs cette année hein... en plus, c'est pas tous les producteurs qui peuvent avoir cinq sacs ici. »

Où encore

« C'est vrai moi je n'ai pas champ d'anacarde hein ; mais quand la période de récolte arrive là, on va ramasser pour les gens et nous aussi on gagne

pour nous. Avant avant là c'est nos aubergines, tomates, gombos on vendait, mais de nos jours là, femme vend anacarde comme si elle-même elle faisait champ. Aujourd'hui, l'argent de anacarde là nous permet de faire bonne chose. Souvent même si je n'ai pas trop de choses à faire, je vais avec mes enfants » (Propos extrait de l'interview avec Adjoua agricultrice à Assinze)

Si dans le milieu rural la pratique de la culture de l'anacarde est beaucoup masculinisée, elle emploie néanmoins les femmes. Dans la réalisation des différentes tâches, certaines femmes procèdent par la mobilisation des réseaux de parenté. Malgré que ces emplois soient d'ordre temporaire, ils permettent quand même à celles-ci de diversifier leur source de revenus.

À côté de l'activité de ramassage des noix de cajou qui emploie majoritairement les femmes contractuelles, l'entretien du verger offre encore des emplois à des actifs sociaux. Ces emplois sont certes saisonniers, mais permettent aux cadets sociaux d'assurer leur dépendance financière et de s'affranchir dans leur milieu. En plus de leur fournir des revenus, ces activités contribuent fortement à la consolidation des relations sociales entre ces jeunes comme l'explique YOBOUET K. :

« Au village ici, on est constitué de groupe de jeune et on travaille ensemble. Quand on se met ensemble comme ça là, ça nous permet d'avoir travail rapidement et puis ça fait avancer le travail. Lorsque nous devons nettoyer dans un champ de 1 hectare, on peut le faire en trois jours et souvent dans le mois on peut finir 7 hectares (...) Ici quand tu nettoies un hectare là, tu as 24 000 F en espèces. Donc ça nous donne l'argent encore quand on finit avec le ramassage »

À côté des activités de sarclage qui emploient majoritairement les cadets sociaux, cette culture élève certains jeunes ruraux au rang d'opérateur économique comme c'est le cas pour KOLOU (producteur d'anacarde à Languibonou) :

« Quand la période de récolte commence comme ça, je signe un partenariat avec les acheteurs. Je représente leur pisteur ici et je bénéficie un peu. En fait, anacarde là donne à manger à plusieurs catégories de personne ici même à ceux qui ne cultivent pas. »

Il ressort que la culture de l'anacarde octroie des emplois et des revenus à certains jeunes et femmes du milieu rural concerné par l'étude. En plus, elle se présente dans ce milieu comme source de consolidation des relations et des liens sociaux. Les propos de ASSAMOIH illustrent clairement ce point de vue :

« Aujourd'hui, à cause de anacarde là nous les jeunes du village on est devenus comme la même famille. On s'est mis ensemble et on travaille en « soussouté³ ». Si aujourd'hui on est allé aider Kouadio à nettoyer dans son champ, demain c'est au tour de Koffi et ainsi de suite. »

L'anacarde est donc une culture qui rassemble et permet aux jeunes du village d'entretenir des relations de fraternité et de solidarité. Derrière cette vision de coopération se cache l'idée de sécurisation des intérêts que cette culture procure. En effet, pour ces jeunes producteurs, attribuer son verger à la main-d'œuvre contractuelle est une pratique insécuritaire susceptible de menacer les revenus. Par ailleurs, les cas de transaction des vergers à des actifs sont beaucoup plus pratiqués par des aînés sociaux dont la force ne leur permet plus d'exercer l'activité de sarclage.

Si la culture de l'anacarde contribue d'une manière significative au renforcement des relations sociales et qui génère des emplois directs, elle se présente également comme source de valorisation du territoire et un véritable moteur de développement local.

3.2 L'anacarde, source de valorisation du territoire et moteur de développement local

L'importance accordée à la culture de l'anacarde dans le milieu de savane particulièrement dans la sous-préfecture de Languibonou relève d'une relative stabilité sociale et économique. Elle exerce des impacts non négligeables sur l'environnement local concerné par l'étude.

Cette culture trouve de forts intérêts de la part des paysans ruraux pour sa contribution au développement humain, social et économique local. Aujourd'hui donc, elle constitue une rupture au déséquilibre territorial des cultures de rente nationale jadis confiné en zone forestière. Face à ces changements, le milieu savanicole connaît désormais une mutation démographique remarquable. Cette dynamique autour de la principale filière aux valeurs économiques importantes contribue à la valorisation du territoire et se

présente comme un facteur de sécurité de l'identité sociale. En effet depuis le début du XXe siècle la Côte d'Ivoire est en proie avec des crises identitaires et socio-foncière en rapport avec l'autochtonie ; surtout dans les zones forestières. Dans un tel contexte d'insécurité, les paysans originaires des zones de savane y retournent pour pratiquer la culture de l'anacarde dont les caractéristiques sont similaires au binôme café-cacao. Comme le souligne les propos de KONAN (producteur anacarde à Kondehinou) :

« Si on est partie faire cacao là c'est parce qu'on ne savait pas ce qu'il faut faire ici. Depuis on a sûrement que anacarde donne l'argent (...) voyez on est revenu chez nous ! Ici au moins on est chez nous et on est en sécurité. Là-bas, tantôt on vient nous dire ici 'c'est forêt classée, ici c'est pas votre terre' vraiment on était beaucoup menacé ».

Ces dernières décennies, l'économie anacardièrè connaît une dynamique économique remarquable. Ce nouveau contexte favorise ainsi le retour des migrants qui aspirent profondément à la sécurisation de leur identité, menacés par les conflits fonciers qui se perpétuent en zone forestière. Elle contribue également à l'amenuisement des immigrations des jeunes vers le sud et l'ouest forestier. Il ressort que la culture de l'anacarde contribue d'une manière indirecte au règlement des conflits identitaires et socio-foncier qui persistent en basse Côte d'Ivoire.

Pour Grégoire,

« Nous les jeunes du village, on avait l'habitude d'aller en basse-côte pour faire 6 mois. Mais depuis qu'on a compris que ici aussi on peut faire culture d'anacarde là, ce phénomène n'existe plus ici. Chacun lutte fort pour avoir sa plantation pour ensuite investir »

Il convient de préciser que la culture de l'anacarde confère le statut de planteur qui est une aspiration profonde chez le peuple Baoulé. En effet, le quotidien de ce groupe ethnique est longtemps rythmé par une migration saisonnière dans le sud forestier pour travailler dans les plantations de café et cacao en tant qu'ouvrier contractuel. Aujourd'hui, l'essor de cette culture assure le maintien des jeunes qui accordent désormais un prestige à leur milieu social.

Le retour des migrants et l'importance qu'accordent désormais les populations de ce milieu à la culture de

³ Le terme "Soussouté" est une assertion en langue locale (baoulé) qui désigne un groupement social dans lequel les

acteurs assurent ensemble l'entretien du verger des membres à tour de rôle.

l'anacarde engendrent un véritable changement et des mutations sociales importants au sein de leur communauté. En plus de fournir des revenus exclusifs aux producteurs, elle leur permet de réaliser d'autres activités économiques qui leur servent de source de revenus secondaire. Ces diverses activités économiques engendrées par la culture de l'anacarde contribuent fortement à la dynamique de l'environnement local et permet aux ruraux d'être dépendant de leur milieu. Elle a permis à 75% de la population enquêtée de mener une action de développement par la création d'activités économiques secondaires. Les réactions des paysans sur le terrain restent illustratives :

« On sait tous que la récolte dans champ d'anacarde là ne dure pas comme dans les champs de cacao. Donc on ne peut pas dépenser l'argent là comme ça hein ! Ce qu'on a l'habitude de faire, c'est de trouver une activité dans laquelle on investi puis ça nous donne l'argent au cours de l'année et ça fait avancer notre village ». (Propos extrait de l'interview avec KONAN)

Où encore

« Avec ce que anacarde là a fait pour nous, on est plus obligé d'aller tout le temps en ville hein ! Désormais, on a presque tout ici et je sais qu'on fera mieux les années à venir. Avant, nos femmes étaient obligées de se rendre en ville pour s'approvisionner, mais maintenant, on a des dépôts de poisson, des boutiques et bien d'autres. Tout ça, c'est par la force de anacarde là ». (Propos extrait de l'interview avec BOUSSOU)

La culture de l'anacarde se présente ainsi comme un véritable moteur régulateur d'activités économiques dans le milieu rural concerné par l'étude. Elle a permis à 66% de producteur de diversifier leur source de revenus et fourni des emplois indirects aux jeunes déscolarisés du milieu par le biais des activités économiques qu'elle génère. Au-delà de son caractère économique, celle-ci se présente comme un facteur de modification du milieu rural et donc moteur de développement local.

V. DISCUSSION

1. La quête du changement social et économique par la culture de l'anacarde

En Côte d'Ivoire, les politiques agricoles au lendemain de l'indépendance en faveur de l'agriculture de plantation, localisé en zone forestière ont engendré un véritable bouleversement dans le monde rural et particulièrement chez

les paysans du centre et du nord. Ce déséquilibre territorial accompagné des prix intéressants du binôme café-cacao a provoqué une forte migration des paysans du milieu savanicole vers le sud et l'ouest forestier au détriment des cultures vivrières et maraîchers de ce milieu. Face à cette instabilité territoriale, diversifier s'impose comme la seule alternative pour restaurer l'équilibre entre la foresterie et le milieu de savane qui se vidait de ses paysans. C'est dans ce contexte que l'anacarde va être valorisé par le pouvoir public au vu de ces caractéristiques commerciales. Au départ, cette culture qui présentait des caractéristiques écologiques attirait peu l'attention des paysans même si elle produit des fruits commerciaux. Nous pouvons justifier ce faible intérêt d'une part par l'inscription récente de cette spéculation dans la liste des cultures de rente nationale et d'autres parts par le fait qu'elle se présente comme une innovation culturelle pour les ruraux. Comme dans toute phase de transition, toute innovation est susceptible de rencontrer de prime à bord une résistance de la part du corps social concerné. Plongé dans une sorte de léthargie, cette culture va progressivement relever le déficit économique à travers la montée progressive des prix bord-champ ces dernières années. Aujourd'hui, cette culture connaît auprès de ces paysans, un engouement extraordinaire au point de bouleverser toutes les pratiques agricoles locales (ADAMA S. et N'DRI K.A., 2016).

Dans le monde rural ivoirien en occurrence ceux de Languibonou, Assinze et Kondehinou, l'adoption la culture de l'anacarde a engendré à l'avantage des producteurs, de réelles modifications économiques et sociales. Au niveau économique, cette culture permet aux paysans d'obtenir d'importants flux financiers malgré qu'ils soient confrontés aux fluctuations du marché. À ce niveau, SOME L. (2014) soutient que les importants revenus tirés de la production de l'anacarde permettent aux producteurs de couvrir leurs besoins en matière d'alimentation, d'intrants agricoles, de la scolarisation de la santé et de l'élevage. En plus de fournir des revenus aux paysans potentiels, la culture de l'anacarde octroie des revenus substantiels aux femmes et jeunes du village par le système de métayage aboussan. Aujourd'hui, cette catégorie d'acteur qui constitue la couche la plus vulnérable du monde rural n'est plus dépendant des revenus de l'agriculture vivrière tout comme les producteurs détenteurs de vergers d'anacardier. Si les jeunes et femmes constituent la principale main-d'œuvre au sein de cette culture, c'est parce qu'elles sont faiblement propriétaires d'exploitation du fait de leur faible accès au foncier. Pour KONE M. (2011), la faible intervention de la femme dans la pratique des cultures pérennes est liée à leur faible accès à la terre ; car elles n'ont pas droit aux cultures qui mobilisent le

sol plusieurs années. C'est pourquoi elles s'adonnent en grande partie à l'agriculture vivrière et maraîchère. Concernant les cadets sociaux, KRA K.V. (2011) mentionne que leur faible accès au foncier réside surtout de leur statut social (élèves et étudiants, sans emploi) du fait de leur dépendance des aînés.

Au niveau social, la culture de l'anacarde a favorisé une forte mutation au sein de la paysannerie. On remarque de plus en plus un fort retour des immigrés des zones forestières vers le centre et le nord à l'avantage de la culture de l'anacarde. En effet, si la constante montée du prix de la noix de cajou a entraîné un engouement dans le milieu paysan, il est important de savoir que « *la croissance démographique et l'exploitation abusive des terres qui compliquent l'accès aux terres agricoles en zone forestière justifient en partie le retour des paysans originaires des zones de savane pour la pratique de la culture de l'anacarde dont les caractéristiques sont similaires au binôme café-cacao* » (KRA K.V et KOUASSI K.M 2019). Cette mutation exerce des impacts non négligeables sur le développement local. On remarque une restructuration du milieu rural par la valorisation des activités économiques secondaires à partir des revenus de l'anacarde. Celles-ci offrent des opportunités d'emplois direct et indirect aux jeunes et femmes de ce milieu et contribuent activement à leur autonomie financière.

De ce qui précède, on retient que le monde rural n'est pas fermé au changement social et économique. À cet effet, la culture a permis aux paysans de modifier leur environnement local à travers les activités économiques qu'elle génère. À l'analyse se perçoit clairement l'intérêt de la théorie du changement social de ROCHER G. (1968, op cit) qui stipule que le changement social est toutes transformations observables et vérifiables dans le temps qui affectent d'une manière qui n'est pas provisoire la structure ou le fonctionnement d'une collectivité et qui en modifie le cours de son histoire. L'adoption de la culture de l'anacarde contribue fortement à la transformation et à la modification du milieu local par l'amélioration du cadre de vie des producteurs ruraux. Elle est à la base du changement social et économique observé dans le milieu rural ivoirien et plus particulièrement au niveau de Languibonou, Assinze et Kondehinou.

2. *L'extension des surfaces de l'anacarde, une stratégie de captation du foncier et facteur de crise alimentaire*

La Côte d'Ivoire en termes d'agriculture se subdivise en deux grands blocs. Cette répartition territoriale fait observer au sud et à l'ouest une agriculture basée principalement sur

les cultures pérennes telles que le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile. À l'opposé, se développaient au centre et au nord les cultures vivrières, maraîchères et l'anacarde qui fait à peine son apparition dans le système de production villageois. Toutefois au vu du caractère nouveau de cette agriculture, les itinéraires techniques de production qui répondent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) restent méconnus. Les systèmes de production à base d'anacardier restent dès lors traditionnels et surtout reposent sur une agriculture extensive. L'étude démontre que certains producteurs disposent à titre individuel de vastes superficies allant de 2 à 13 hectares. Cette agriculture extensive la plus maîtrisée qui repose sur les stratégies de captation du foncier par les paysans du milieu rural ivoirien constitue une menace pour l'économie alimentaire dans un contexte d'urbanisation marqué par une forte croissance démographique.

À travers le système d'extension des plantations d'anacardier, les producteurs ont l'assurance d'accroître la production agricole. Cette pratique agricole extensive est toutefois dévoreuse d'espace et contribue fortement à la réduction des surfaces de vivriers. En effet, les plantations à base d'anacardier connaissent aujourd'hui un développement spectaculaire dans le centre et le nord du pays. À travers la mobilisation d'un système d'occupation spatiale de plus en plus étendu, cette culture extensive est susceptible d'exacerber une crise foncière à l'économie de l'alimentation. Elle peut par exemple entraîner une « *indisponibilité foncière pour les cultures vivrières* » (NASSA D. et AKABLAH T., 2018) par la réduction des superficies et constitue en revanche une menace pour la sécurité alimentaire (Kra K.V 2017). Dans un tel contexte, l'économie agraire n'est pas à l'abri d'une crise alimentaire perpétuée et le producteur doit en contrepartie allouer une grande partie de son revenu à l'exportation des denrées alimentaires. Cette stratégie devient donc facteur d'insécurité économique et accentue la vulnérabilité des producteurs dans ce milieu.

Par ailleurs derrière l'idée de satisfaire la croissance de la production agricole, l'extension des surfaces repose sur les stratégies de captation du foncier. Il faut de préciser que dans la société Akan notamment chez les Baoulé, le pouvoir central est géré par les aînés sociaux. La terre étant un bien commun chez ce peuple, les aînés sociaux veillent à préserver l'intégrité du territoire par un système d'occupation de la terre à travers la culture de l'anacarde. D'autres parts, cette action permet aux paysans de marquer leur territoire. C'est ce que KOFFI Y.J.J. (2007, op cit) nous invite à comprendre lorsqu'il pense que « *la plantation d'anacardier du fait de sa*

pérennité va conférer les droits de propriété privée individuelle à la plupart des paysans qui l'ont adoptée réduisant du coup le pouvoir de contrôle des gestionnaires coutumiers sur les terres lignagères». Dans un contexte d'individualisation du foncier, cette culture permet pour certains le contrôle de la terre dans la mesure où elle confère un prestige statutaire. Cette culture donne ainsi l'opportunité aux paysans d'acquiescer les droits de propriété ; car les parcelles sur lesquelles l'anacarde est déjà planté ne peuvent être restituées.

De ce qui précède, il faut retenir que l'extension des surfaces de la culture de l'anacarde permet aux producteurs ruraux de hausser la production de leur exploitation agricole. En plus de ce facteur, leur pratique constitue une stratégie de marquage du territoire. La théorie de l'acteur stratégique (CROZIER M. et FRIEDBERG F., 1977 op cit) s'avère ainsi pertinente à la compréhension du comportement des paysans en ce sens où leur action dérive d'une stratégie mise en place en vue de contrôler le patrimoine foncier.

VI. CONCLUSION

La culture de l'anacarde se présente aujourd'hui comme l'une des principales activités économiques pour la région de savane ivoirienne. Avec les prix intéressants orchestrés ces dernières décennies, l'on observe un certain engouement de la part des producteurs à l'endroit de cette culture. Elle se présente désormais pour les populations du centre et du nord comme la culture de tous les espoirs au vu de ses caractéristiques similaires au binôme café-cacao. Dans la présente étude, il s'est agi d'identifier puis expliquer les changements socio-économiques induits par la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Languibonou. Tout en mobilisant le guide d'entretien et le questionnaire dans la phase de collecte des données sur le terrain, l'étude est parvenue aux résultats que : la culture de l'anacarde fournit des revenus importants aux producteurs bien qu'elle soit confrontée à des difficultés du marché et endigue l'exode des paysans de la région des savanes vers l'est et l'ouest forestier. En outre, les revenus qu'elle procure servent à la dynamique du milieu à travers les opportunités d'emplois direct et indirect qu'elle fournit ; et contribue à la construction d'une identité sociale de plus en plus convoitée.

À l'analyse, il ressort que dans l'objectif d'accroître la production agricole, les paysans étendent leur défrichement pour la mise en culture des vergers d'anacardier. Ces stratégies permettent aux producteurs de hausser leur revenu et contribuent significativement à la dynamique de l'environnement local. Or l'extension des superficies qui

constituent entre autres une stratégie de captation du foncier représente une menace pour la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance démographique.

REFERENCES

- [1] ADAMA S. et N'DRI K.A., 2016. « Impact s socio-économiques de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture d'Odiénné (Côte d'Ivoire) ». In European Scientific Journal, Vol 12, n° 32, ISSN: 1857-7881.
- [2] CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1997. « L'acteur et le système » Edition du seuil, Paris, 500 p.
- [3] KOFFI Y.J.J. 2007. *Impacts socio-économique et écologique de la culture de l'anacarde dans le Zazan (Nord-est de la Côte d'Ivoire)*. Thèse unique de géographie, option géographie rurale, université de Cocody, 488p.
- [4] KONÉ M. 2011. *Femmes et foncier. Foncier et développement*, 4 p.
- [5] KRA K.V. 2011. *Les stratégies de captation de l'espace des acteurs locaux dans la nouvelle dynamique socio-foncière à travers le transfert de la capitale politique et administrative à Yamoussoukro*. Thèse de doctorat nouveau régime, option sociologie économique du développement, université de Bouaké, 406p.
- [6] KRA K.V. 2017. « De l'essor de l'économie anacardière à la problématique de la sécurité alimentaire dans les zones de savane en Côte d'Ivoire : le cas de la région du Gbèkè ». Global forum on food security and nutrition, pp 116–117.
- [7] KRA K.V et KOUASSI K.M., 2019. « Problématique de la non-adoption des techniques agronomiques en milieu rural ivoirien cas des producteurs d'anacarde dans le département de Bouaké ». In revue africaine de criminologie, édition universitaire de Côte d'Ivoire, n°25, ISSN/1819-0650, pp 268-282
- [8] NASSA D. et AKABLAH T., 2018. « Agriculture péri-routière, une alternative à l'indépendance alimentaire : l'exemple de l'axe Abidjan-San-Pedro en Côte d'Ivoire », Espace populations sociétés. <http://journals.openedition.org/eps/8295>;DOI : consulté le 21 février 2020
- [9] Rea L.M. et al. 1997. « Calcul de la taille d'un échantillon pour une enquête ». Fiches techniques et méthodologiques, fiche n°4, pp 713-716.
- [10] SOME L. 2014. *Analyse socio-économique des systèmes de production d'anacarde au Burkina Faso : cas des régions des Cascades et des Hauts-Bassins*. Bobo-Dioulasso : Université polytechnique de Bobo-

Dioulasso, Mémoire d'ingénieur du développement rural, 44p.

- [11] ROCHER G. 1968. «Introduction à la sociologie générale », tome 3, édition HMH, Paris, p22.